

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 20 pages.Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.
Bureaux à Montréal : 52, Rue St. Gabriel.

SOMMAIRE.—Chronique.—Une neuvaine au tombeau de St. Patrice.—De l'émigration, par le Révérend Messire S. Tassé, Curé de St. Rémi.—Pèlerinage à Jérusalem, par M. Raymond.—Les suites d'une adoption, (suite).

Chronique.

SOMMAIRE.—La St. Patrice à Montréal.—Préparatifs de défense contre les Fenians.—Etat des forces dont dispose le Gouvernement Canadien.—La salubrité publique.—Nécessité des abattoirs publics.—Révolution à Bucharest.—Crise en Prusse.—Faits divers.

La rumeur prêtait à la confraternité fénienne des Etats-Unis l'intention de frapper un grand coup sur le Canada le jour de la St. Patrice, fête patronale de l'Irlande. Cependant, la chronique de la quinzaine a le bonheur de n'avoir aucun fait semblable à consigner sur ses registres. Le 17 mars n'a vu que des démonstrations fort pacifiques et même très-loyales. A Montréal, surtout, la soumission à l'autorité constituée a été prêchée du haut de la chaire de St. Patrice, formellement acclamée dans la personne du représentant de Sa Majesté au balcon du St. Lawrence Hall par toute la procession hibernienne, et reconnue comme un devoir dans tous les discours prononcés ce jour-là. Les démonstrations hostiles de l'autre côté des lignes ont été insignifiantes. Aussi l'excitation paraît-elle passablement calmée dans ce moment, bien que le gouvernement n'ait pas encore jugé à propos de diminuer ses préparatifs de défense. Pendant que nos banques et nos marchands se préparent par des souscriptions à donner des témoignages d'encouragement et de reconnaissance à nos braves volontaires, l'organe des Fenians à New-York affecte de rire de nos alarmes et insinue qu'elles n'ont aucune raison d'être. Il faut donc conclure que ces agitateurs veulent et ne veulent pas envahir notre territoire.

Voici, d'après un journal bien renseigné, l'état des forces dont le gouvernement canadien dispose dans ce moment pour protéger le pays en cas d'agression :

« Premièrement, il y a dans les différentes parties de la Province de 8,000 à 10,000 hommes de troupes

régulières de l'armée anglaise. Secondement, il y a 11,000 volontaires canadiens d'appelés pour le service de la frontière. Et il doit être remarqué que ces hommes étaient sur pied douze heures après avoir été notifiés — promptitude qui n'a jamais été dépassée dans aucun autre pays, si toutefois elle a été égalée : et ceci peut être considéré comme une preuve des sentiments de la population. Il y a, de plus, 15,000 volontaires complètement armés et exercés, pourvus de munitions et d'accoutrements, prêts à sortir sous un avis d'une heure, au moment que le signal en sera donné par le ministère. A part ces volontaires, il y a 80,000 hommes qui ont été tirés au sort pour le service de la milice, qui sont prêts à répondre à l'appel, si le gouvernement le croit nécessaire, pour aller soutenir les volontaires et les troupes régulières. De plus, il est digne de remarque que le gouvernement est accablé d'offres de service, chaque jour, de la part d'hommes de toutes les parties du pays, qui sont mécontents de ce qu'on n'accepte pas leurs services. Mais le gouvernement a fait ce qu'il a cru suffisant. Ce fait est néanmoins digne d'intérêt en ce qu'il fait connaître le caractère du pays. Ces offres viennent en grande partie de la part d'hommes qui ont été volontaires et qui ont quitté le service ; mais ils sont bien exercés et n'ont pas oublié l'exercice. Il est bon de remarquer qu'il existe dans le pays 20,000 à 30,000 hommes de cette catégorie. En somme, la situation doit inspirer la plus grande confiance. »

— La salubrité publique est une question dont les autorités ont grandement raison de se préoccuper dans ce moment, et notre gouvernement ne l'a pas oubliée. Une commission médicale vient de siéger dans la capitale, et son rapport sur les moyens à prendre pour prévenir les dangers du choléra sera bientôt, dit-on, rendu public.

Nos autorités municipales délibèrent également sur l'organisation de bureaux de santé, mais on leur reproche un peu de lenteur dans l'action. On semble solliciter et attendre l'avis des hommes de l'art pour agir ; mais il existe au milieu de nous un danger palpable, sur lequel il n'y a pas deux opinions dans la profession médicale, un danger dont on a beaucoup parlé, mais qu'on n'a pas encore éloigné de nous : ce sont les abattoirs privés au milieu des populations denses de nos faubourgs. Deux villages